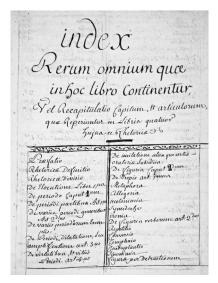


Plan du cours de philosophie morale retranscrit par Charles Le Meuric en 1741



5.	Relimitio 96a
Keliuntia	Vubicatio 270
adjunctio .	Sustantatio 28
Disjunctio	Topographio 29:
Vigura per Detractionen	
	Deansitio Vigura 300 80
Orticulus 3 us Defigurin - 00	Vultima
Sententiarum ord incalphabete	Cirlienter 4 4 De
Dispositio.	Reliquin Vigurin &
Anteverypatio Vigura 1ma	Compens atio 12
authithesis Vig: 2 da	Digressio . 24
apostrojske 3ª	parenthesis 3a
	Distributio 4a
Comminatio 4 a	
Communicatio 50	Caput 3 um 50
Comparatio & Similitado. 6ª	
	Dettylo oratorio
Concepto	Detty to Subline Avt: 1"
	Destylo Sunstice AA 234
Correctio 92	Destylo mediocri A: 3 us
Depresatio, Sur obsceratio 10 a	Destyli vitis, vel Destylo
Dialogismus, Sun Sermocinatio 112	
Dubitatio - 12ª	- Ac
0.11	Dedry lo puerili
100.	Devaries Style Comparandi
ê 11	adjunentis A15
Expolitio 15a	De triplice Cous arum genere
gradatio, 16a	Art: 6ws
Syperbole 17a	02411 6 3
	Fiber Secundus
ilterrogatio 19 a	*wer Jecurious
inspresatio Sur Cauratio 20 a	De inventione:
Luntia 21.a	
Olatatio 22 a	De argumentis Cap 1"
Fratermisio, 99a	De Lous interneus Att. 1 40
prosopographia 24a	Lexous included of the
Etophaia 25a	Locus a Definitione Laray 1:

## Que nous disent ces manuscrits?

## De jeunes Trégorois au Collège de Rennes

La présence à une vingtaine d'années d'écart de nos deux jeunes Trégorois, Charles Le Meuric (1741) et Pierre-Jean Le Bricquir (1761), au Collège de Rennes n'a rien pour surprendre. Tenu par les jésuites depuis 1604, l'établissement est un "grand collège" par le nombre et la qualité de ses maîtres. Plus accessible depuis la côte Nord que ceux de Vannes et de Quimper, il a aussi l'avantage de se trouver dans la ville où - en plus du Parlement - siège le Présidial dont dépend le Trégor¹. Pour de futurs juristes ou administrateurs, la familiarité avec ces lieux et ceux qui les fréquentent est un atout auquel s'ajoute celui de l'usage exclusif de la langue française² en dehors de l'usage professionnel du latin. Ces jeunes gens sont en cycle terminal : en classe de philosophie (soit Logique, Morale et Métaphysique) pour Le Meuric, et en classe de Rhétorique (notre "Première"³) pour Le Bricquir. Rien ne nous permet de savoir à partir de quelle classe ils ont rejoint le collège de Rennes.

## • Questions autour des deux manuscrits : l'examen matériel

Comment est-on passé du cours oral à l'objet joliment relié parvenu jusqu'à nous ?

Quel support ? Les élèves transcrivaient-ils leur cours sur un cahier déjà constitué ou sur des feuilles de papier assemblées ultérieurement ? Transcription ? S'agit-il de la transcription du cours noté au fil des jours ? Dans ce cas était-il - ou non - corrigé au préalable par le maître ? S'agit-il au contraire de la retranscription d'un modèle qui circule ?

Examinons les ouvrages à commencer par le plus ancien, le plus grand (21,3 cm x 16,7 cm) et aussi le plus épais (229 f° / 450 pages écrites) : le cours de Philosophie revendiqué pour sien par Charles Le Meuric et achevé selon lui, le 19 mai 1741(*Cf. ex libris,* page précédente). A cette date la fin de l'année scolaire est encore loin puisque qu'elle se terminait fin août. Or toute la partie *Métaphysique* du cours manque. Manque de papier (une denrée chère) ou fin d'un cahier<sup>4</sup> ? Manque d'intérêt pour la matière? Quoi qu'il en soit la transcription des deux-tiers du programme dès la mi-mai plaide davantage pour une retranscription rapide des notes personnelles de l'élève que pour le recopiage d'un modèle.

Avouons que nous ne sommes guère allés plus loin dans l'examen de ce volume qu'on pourrait qualifier de joliment calligraphié n'étaient ces énormes lettres à l'inclinaison cependant impeccable, utilisées pour indiquer titres et sous-titres et marquer - telles les lettrines des manuscrits anciens - le premier mot de chaque chapitre. (*Cf.* Ci-contre, la 1ère page de La Morale) Le texte est d'un accès aujourd'hui difficile : tout entier en latin (même pas classique), à l'orthographe aussi aléatoire que celle du français de l'époque et de plus, truffé d'abréviations usuelles mais rarement indiquées. Nous avons vite lâché prise pour nous propulser en 1761.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur le ressort du Présidial de Rennes, qui s'étend au nord jusqu'à la limite du Léon, voir la carte dans L'Edc, n° 59, p 2.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En 1628, pour éviter que les jésuites ne rattachent son Collège à la Province d'Aquitaine, la Communauté de Ville écrivait à Louis XIII : "Notre collège est principalement peuplé de Bas-Bretons qui viennent icy autant pour s'instruire en la langue françoysse qu'en la latine. Le Gascon, le Périgourdin et l'Angoumoisin ne sont pas capables d'enseigner le françoys lequel ne peuvent prononcer intelligemment...".

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le nom des classes actuelles a conservé l'ordre inversé hérité de l'Ancien Régime.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On remarque qu'une cassure imperceptible le long des bords de chaque feuille indique la limite des paragraphes. Façonnage allant dans le sens d'un cahier?

1761, c'est l'année de *Rhétorique* du jeune Pierre-Jean Le Bricquir. Il a donc eu la possibilité d'accomplir son cycle d'études terminal avant que les jésuites aient définitivement quitté le Collège, soit le 2 août 1762<sup>5</sup>.

Le format de son cours manuscrit est plus modeste que celui de Le Meuric : 17,5 x 13,5 cm. L'aspect de l'ouvrage est d'emblée plus attrayant : il a beau être, lui aussi, rédigé en latin, c'est un latin plus accessible et surtout aéré - à titre d'exemples - par de nombreuses et parfois longues citations littéraires, le plus souvent en vers et, surtout, majoritairement en français ! égayant le tout, trois gravures, imprimées rue Saint-Jacques à Paris, ont été insérées comme suit : au tout début, la page pour le titre, puis pile entre les deux premières parties du cours, l'image du poète Ovide et entre le *Liber Tertius* et le *Liber Quartus* le "portrait" d'Horace <sup>6</sup>. Le précieux Index qui fait suite, nous livre le contenu du cours ; procédés oratoires et figures de style y sont classés par ordre alphabétique ; ainsi, sustentatio - nous dirions "suspens" - nous renvoie-t-il (2ºme p, 2ºme col.) à la fameuse lettre de Madame de Sévigné à Monsieur de Coulanges : "je vous vais mander une nouvelle la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse (...) Monsieur de Lauzun épouse dimanche au Louvre. Devinez qui ? je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix (...)". Le Bricquir termine l'ouvrage par deux pages de citations tirées respectivement d'Ovide et d'Horace mais omet de copier les citations de Juvénal promises. On voit que ce manuscrit ouvre une fenêtre sur la culture littéraire des jeunes gens éduqués au milieu du XVIIIème siècle.

## La culture littéraire des collégiens du XVIIIème siècle

Parmi les auteurs dont les œuvres sont citées on retrouve sans surprise les auteurs de l'Antiquité latine : Cicéron en tête mais aussi Ausone, Horace, Ovide, Salluste, Virgile ... ou des auteurs chrétiens comme Saint Paul. Ils sont cependant en minorité en regard des auteurs modernes : des jésuites bien sûr comme le Père Bourdaloue ou le Père Maimbourg (pourtant exclu de l'ordre depuis 1682) mais surtout des hommes et femmes de lettres français comme M. de Scudéry, F. Maynard, A. Deshoullières, Mme de Sévigné, J.R. de Segrais, La Fontaine (mais pas ses fables), Scarron (mais pas le scandaleux Molière), Corneille et Racine (à de multiples reprises), N. Boileau (très souvent) ... Le seul "contemporain" c'est "Rousseau" mais il s'agit de Jean-Baptiste (1670-1741). Bref! Un répertoire de citations puisé essentiellement au "Grand siècle", où figurent aussi plusieurs poèmes courtisans en l'honneur de "Ludovici Magni", preneur de villes.

Le nom des auteurs n'est pas toujours donné ; beaucoup sont à débusquer derrière la simple mention de leur origine française : "Poeta Gallicus", comme écrit sur la gravure représentant Marot (*Cf.* p11). Leur identification reste à faire. Corneille est presque toujours qualifié de "Le Grand Corneille" : est-ce le signe d'une admiration débordante ou une façon de le distinguer de son jeune frère Thomas ? Le Bricquir, qui souligne "Grand Corneille" en l'entourant de volutes, ne s'est pas posé la question : il admire et/ou traduit ainsi l'admiration de son maître ! Racine n'est jamais nommé, les titres de ses pièces (*La Thébaïde, Andromaque, Phèdre, Esther...*) longuement citées, suffisent à l'identifier : effet de la renommée ou petite rancune d'un professeur jésuite pour l'ancien élève de Port Royal ? Et Antoinette Deshoullières dont les 72 vers de l'"ldylle des moutons" sont reproduits *in extenso* sur trois pages, 7 et qui mériterait qu'on s'interrogeât sur ce privilège ! ... A T





Les quatre pages de l'Index sont suivies d'un "Avertissement au lecteur" où est dessiné le repère signalant les fautes. Au lecteur d'en faire ce qu'il voudra.



Honneur aux poètes!

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Quoique frappés d'expulsion depuis la fin avril, suite à l'arrêt du Parlement du 23 décembre 1761, les Pères terminent, en effet, - à quelques jours près - l'année scolaire en cours. Les professeurs ayant coutume de suivre leurs élèves, il est possible que son professeur soit encore cette année-là le Père Dubuisson.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> L'insertion rigoureuse des deux derniers feuillets ainsi que quelques fantaisies dans la numérotation incitent à penser que le cours a initialement été transcrit sur des feuilles volantes avant d'être assemblé puis relié. Une page d'écriture plus relâchée, tout à la fin, a peut-être été jointe lors d'une seconde reliure.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Poème adressé au Roi pour obtenir une pension où, sous couvert de bergère et de moutons, elle évoque le sort de ses enfants : "sub imagine pastoris liberos tanquam oves alloquitur".